

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
de SAINT GEORGES MONTCOCQ

**En date du lundi 25 octobre 2010**

**Sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LAURENCE, Maire.**

Secrétaire de séance : S.LEGROS

Conseillers présents : P. MAUDUIT, A.TALVAST, Me LEMARQUAND, G.DUCHEMIN, I.LEBAS, C.STCHEPINSKY, A.LEBOURGEOIS, N.BEUVE, P.HENNEQUIN, S. L'HOTELLIER

Conseillers absent(s) avec pouvoir : C.STECHPINSKY pouvoir à A. TALVAST

Conseillers absent(s) : B.PICAN, JY.BERTRAND, S.DAMOVILLE ,

### **1. Suivi travaux bâtiment communaux : SALLE MAURICE SALLIOT**

La commission bâtiment a décidé d'améliorer l'équipement de la cuisine et l'aspect intérieur de la salle Maurice SALLIOT.

Différentes demandes de devis ont été réalisées et sont encore en cours.

Je vous propose de revoir cette question lors d'un prochain conseil municipal.

Il s'agira du programme Investissement 2011

Une commission bâtiment aura lieu le **samedi 6 novembre à 10H00 à la mairie** avec visite de locaux de Donjeam.

### **2. REALISATION DE TROTTOIR SUR LA RD 447**

Monsieur le Maire, après avoir présenté, aux membres du conseil municipal, la proposition du conseil général sur la réalisation d'un trottoir sur la RD 447 pour la protection d'inondation aux droits de la propriété de M. et Mme VILLIERS et l'amélioration de la sécurité en début d'agglomération

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, ont voté à l'unanimité pour,

- la prise en charge financière à hauteur de **1675,67€** sur ces travaux devant être réalisés
- et donnent pouvoir au maire pour signer au nom de la commune toutes pièces relatives à ce dossier.

### **3. REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ET TAXE D'HABITATION**

Le remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Économique Territoriale (cotisation foncière des entreprises et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) a pour effet une diminution du montant global des produits qui seront obtenus par les communes et les communautés de communes à ce titre. En contrepartie, des recettes nouvelles leur seront affectées, dont la part départementale de la taxe d'habitation. Le transfert de la part départementale de la TH vers les communes et la CCASL devrait se faire par la répartition de l'ancien taux départemental, à savoir 6,54% pour la commune et 1,88% pour la CCASL ce qui porterait les taux respectifs à 12,26% et 5,06%

Pour le 31 octobre, la commune doit décider si elle maintient les taux actuels ou si elle définit une autre politique.

Après délibération, le conseil municipal n'étant pas favorable à une modification de ses taux, a décidé à l'unanimité des présents, qu'aucune délibération ne sera prise. En l'absence de délibération c'est la politique en vigueur dans la commune qui s'appliquera.

#### **4. Suivi travaux Effacement des réseaux et assainissement**

Une réunion publique s'est tenue à la salle des tilleuls pour informer les personnes du **Maizeray** sur la mise en place des travaux courant novembre 2010 pour l'effacement des réseaux. Suite à cette réunion nous nous sommes aperçus qu'il manquait une petite distance d'effacement de réseau pour finir une ligne complète.

Cette délibération annulera et remplacera la délibération du 17 mai 2010 intitulée

##### **EFFACEMENT DES RÉSEAUX « Le Maizeray »**

Monsieur le Maire, après avoir présenté, aux membres du conseil municipal, la nouvelle estimation pour l'effacement des réseaux au village « Le Maizeray » propose une participation de la commune pour la confection du génie civil du réseau estimée à 21 500 € TTC à laquelle il conviendra d'ajouter la participation relative aux travaux de câblage (18% du montant à communiquer).

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, ont voté à l'unanimité pour,

- la réalisation de l'effacement des réseaux à ce nouveau montant de 21500€
- et donnent pouvoir au maire pour signer au nom de la commune la convention de câblage et toutes pièces relatives au règlement des dépenses

**Pour la Petellerie qui comporte des travaux effacement de réseaux, d'éclairage public mais aussi d'assainissement, une première réunion entre les différents partenaires (SORAPEL, Syndicat d'Énergies de la Manche, Département de la Manche, Syndicat d'Électrification de Saint-Clair sur Elle et la CCASL) aura lieu le vendredi 5 novembre 2010 à 14H00 à la mairie et la réunion publique aura lieu le mardi 9 novembre 2010 à 20H30 à la salle polyvalente.**

#### **5. Questions diverses**

##### **A) Commission Éducation-Jeunesse**

la commission réunie le 13 octobre souhaiterait réaliser sur la commune un espace jeux pour les jeunes enfants. Il pourrait être positionner à côté du chalet de tennis sur l'espace vert avec un déplacement des containers derrière la salle polyvalente auprès du terrain de pétanque .

Au niveau des jeux une nouvelle commission aura lieu pour définir quels types de jeux seront achetés en fonction de divers devis demandés.

##### **B) Commission Communication**

la commission réunie le 11 octobre a prévu :

- **Pour les vœux du maire** : En première partie une chanteuse en solo et en deuxième partie une pièce de théâtre pour le dimanche 16 janvier 2011.
- **Une exposition peinture en mairie**, par une artiste Saint Loise : Joëlle BRETON-RENARD, du 10 décembre au 19 décembre. Mme BRETON-RENARD sera présente les deux week-end pour rencontrer la population. En Février, nous accueillerons M. Denis MOULIN aquarelliste et en octobre 2011 M. Claude LEMARQUAND Peintre.
- **Animation de Noël** : le vendredi 17 décembre à 16H30 la mairie offrira aux enfants de St Georges et à tous les enfants scolarisés à St Georges une projection d'un film à la salle polyvalente sur grand écran. Un goûter sera préparé par les mamies qui feront des crêpes et un verre de fin d'année sera partagé avec les parents. L'APE accueillera le père Noël pour une distribution de cadeaux.
- **Bulletin municipal**: des articles sont en cours de confection sur divers sujets.

**C) ACHAT du DEFIBRILLATEUR**

Nous avons prévu dans le budget 2010 l'achat d'un défibrillateur.

Après renseignement nous allons investir pour un ZOLL AED PLUS qui sera positionné sur un des murs de la mairie en extérieur

Le choix est donc réalisé sur :

option extérieure pour un coût de 3000€ HT (armoire spécifique pour maintien température pour la conservation des électrodes).

**D) les TUSA**

Il y aura en mairie de St Georges du 6/12 au 13/12 une information spécifique sur les TUSA sur un totem de 3 m de haut et 80 cm de large pour :

- présenter le nouveau plan de circulation des bus et
- présenter les principales modifications
- et diffusion de flyers.

**E) Polyfolia**

Éclairage par M. LECOURTOIS de l'église de St Georges à l'occasion du festival Polyfolia.

**Rappel des concerts :**

samedi 30 octobre	15H00	CALMUS
samedi 30 octobre	17H00	CORVINA CONSORT
dimanche 31 octobre	21H00	CORVINA CONSORT
Lundi 1er novembre	21H00	CALMUS

3 jeunes ont été intéressés par des places au concert du samedi soir à St Georges.